

Compte rendu de la séance du jeudi 04 février 2016

Secrétaire(s) de la séance: Cathy CHAPLET

Ordre du jour:

- Indemnité de Conseil du Comptable au Trésor ;
- Histoire de Champneuvillle : devis cartographie magnétique ;
- devis CHOLLET Frères (Eau) ;
- adhésions diverses : Maires pour la Paix, C P I E, Fondation du Patrimoine, LQE... ;
- préparation budgets eau et commune : travaux, investissements , ...
- questions diverses : C A G V commission espaces verts et voirie ;
C R conférence des maires C A G V ;
Assainissement : S P A N C ;
état d'avancement Jardin-Théâtre ;
site INTERNET ;
route de Cumières ;
changement d'ordinateur ;
comité des fêtes.

Délibérations du conseil

DE 2016 79 Indemnité de conseil au Comptable du Trésor 2015

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la proposition de la trésorerie de Verdun d'allouer une indemnité de conseil à notre Comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur de la Commune de Champneuvillle.

Conformément aux dispositions de l'arrêté en cours, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité des membres présents d'allouer au comptable du Trésor, soit **Mme Annie DUPIRE**, **100 %** du taux de l'indemnité de conseil de l'exercice 2015, soit un montant brut de **342.31 €** (311.99 € net).

DE 2016 080 Histoire de Champneuvillle : devis cartographie magnétique

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que la commune ne possède aucune archive sur l'histoire du village. Lors d'échanges avec l'Université de Strasbourg, il nous est proposé de réaliser une cartographie magnétique et d'effectuer des recherches archéologiques. L'objectif est de motiver les habitants du village à s'intéresser à l'histoire de la commune de Champneuvillle.

Une proposition de prospection magnétique a été envoyée par l'université de Strasbourg - Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre, au prix de 750 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** à 8 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions,

- de retenir la proposition de l'Université de Strasbourg - Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre pour la somme de 750 € HT, pour la prospection magnétique sur la Commune de Champneuvillle.
- Et **AUTORISE** le Maire à signer la proposition, et à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la cartographie magnétique.

DE 2016 081 Travaux sur le réseau d'eau

Le Maire explique à l'assemblée qu'il y a diverses modifications à effectuer sur les conduites du réseau d'eau (fiabilisation du réseau d'eau).

Il propose plusieurs devis des entreprises CHOLLET FRERES de Romagne sous les Côtes (55150), et NICORA de Clermont en Argonne (55120).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité des membres présents,

- de retenir le devis de l'entreprise **CHOLLET FRERES** de Romagne sous les Côtes (55150) pour la somme HT de 1871.60 €.
- Et **AUTORISE** le Maire à signer le devis.